



Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le

ID : 069-216901520-20230711-VILLE\_2023DL037-DE



DÉPARTEMENT DU RHONE  
ARRONDISSEMENT DE LYON  
CANTON D'IRIGNY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : COMPTE-RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL DES ACTES DE GESTION ACCOMPLIS PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION DU 9 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt trois, le onze juillet, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 04/07/2023

Compte-rendu affiché le 05/07/23

**Président** : Monsieur Jérôme MOROGE

**Secrétaire élu**: Monsieur Bernard JAVAZZO.

**Rapporteur** : Monsieur Jérôme MOROGE

**MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE**

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Wilfrid COUPE ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Marine BOISSIER ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse MICHAUD ; Jacques ROS ; Marcel GOLBERY ; Jean-Luc PAYS ; Anne DEMOND ; Dominique LARGE ; Max SEBASTIEN ; Nora BELATTAR ; Yann-Yves DU REPAIRE ; Sandrine BELMONT ; Marjorie MERCIER ; Oihiba DRIDI ; Marion LECLERE ; Alexis MONTOLIU ; Levana MBOUNI ; Michèle CALVANO ; Bernard JAVAZZO ; Claude MOUCHIKHINE ; Pierre-Marie MAUXION

**ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION**

Patrice LANGIN a donné procuration à Wilfrid COUPE

Eliane CHAPON a donné procuration à Marine BOISSIER

Alain DONJON a donné procuration à Marcel GOLBERY

Lionel RUFIN a donné procuration à Maryse DOMINGUEZ

Maud MILLIER DUMOULIN a donné procuration à Bernard JAVAZZO

**ABSENT**

Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

Faisant application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales, le Maire est chargé pour la durée de son mandat de l'accomplissement de divers actes de gestion municipale énumérés dans la délibération du 9 juin 2020.

J'ai l'honneur de vous rendre compte ci-après des décisions prises par le Maire.

Ce compte-rendu de décisions prises dans le cadre de la délégation ne donne pas lieu à un vote.

<b>Date de l'acte et nature de l'opération</b>	<b>Nom de la partie intéressée</b>
<p><b>07 juin 2023</b></p> <p>Modification de la régie mixte des Affaires générales_abroge la décision VILLE_2022DC072 pour ajout de 2 types de recettes encaissables : fonds de dotation le Bleu et de France et vente du livre des 150 ans de Pierre-Bénite jusqu'à épuisement du stock..</p> <p>(décision VILLE_2023DC059)</p> <p>Visée par la préfecture le 08/06/2023</p>	<p><b>FINANCES</b></p>
<p><b>07 juin 2023</b></p> <p>Convention tripartite avec le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) pour un règlement de taxe additionnelle par prélèvement Sepa.</p> <p>(décision VILLE_2023DC058)</p> <p>Visée par la préfecture le 08/06/2023</p>	<p><b>POLE CULTURE</b></p>
<p><b>07 juin 2023</b></p> <p>Actualisation des tarifs du Pôle culture 2023-2024, conformément aux tarifs nationaux relatifs au cinéma à destination des scolaires_abroge la décision VILLE_2023DC028.</p> <p>(décision VILLE_2023DC057 )</p> <p>Visée par la préfecture le 08/06/2023</p>	<p><b>POLE CULTURE</b></p>

**07 juin 2023**

Marché conclu avec le Cabinet GILLOT pour le bornage des parcelles du stade Lapalus pour un montant de 4 500€ TTC. Durée de la mission : 2 mois à compter de la date de signature du contrat.

(décision VILLE\_2023DC056)

Visée par la préfecture le 08/06/2023

**POLE CADRE DE VIE****25 mai 2023**

Marché conclu avec la sté YAMANI pour l'entretien des toitures terrasses des bâtiments communaux pour un montant de 12 186,02 € TTC. Durée : 1 an à compter de la signature du contrat.

(décision VILLE\_2023DC055)

Visée par la préfecture le 25/05/2023

**POLE CADRE DE VIE****22 mai 2023**

Marché conclu avec la sté FIGLIOLINI pour la surveillance et petits travaux d'entretien pour un montant de 33 000€ HT et avec la sté GREEN STYLE pour l'entretien des espaces verts pour un montant de 14 174€ HT. Durée : 1 an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

(décision VILLE\_2023DC054)

Visée par la préfecture le 22/05/2023

**POLE CADRE DE VIE****22 mai 2023**

Convention d'occupation des locaux scolaires par les associations de parents d'élèves pour l'organisation de kermesses.

(décision VILLE\_2023DC053)

Visée par la préfecture le 22/05/2023

**POLE FAMILLES****22 mai 2023**

Convention de participation financière

<p>avec la Métropole dans le cadre du contrat de ville et de la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité 2023-2026. Montant de la subvention demandée : 4000€.</p> <p>(décision VILLE_2023DC052) Visée par la préfecture le 22/05/2023</p>	<p><b>POLITIQUE DE LA VILLE</b></p>
<p><b>15 mai 2023</b> Tarifs séjours jeunesse été 2023. (décision VILLE_2023DC051) Visée par la préfecture le 16/05/2023</p>	<p><b>POLE FAMILLES</b></p>
<p><b>15 mai 2023</b> Marché avec l'agence FONDASOL pour une étude de sol relative à l'agrandissement du restaurant scolaire de l'école du centre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission G1 + G2 AVP : 4000€ HT</li> <li>• Mission G2 PRO : 3000€ HT</li> <li>• Mission INFOS/DIAG : 4480€ HT</li> <li>• Attestation pour PC (ATTES) : 2100€ HT</li> </ul> <p>Durée de l'étude : 4 mois. (décision VILLE_2023DC050) Visée par la préfecture le 16/05/2023</p>	<p><b>POLE CADRE DE VIE</b></p>
<p><b>10 mai 2023</b> Marché avec la sté APAVE pour une mission de contrôle technique relative à la construction de vestiaires et locaux associatifs au stade Lapalus.</p> <p>Montant : 7 860€ TTC. Fin de la mission à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement du ou des marchés des travaux relatifs à l'ouvrage à contrôler. (décision VILLE_2023DC049) Visée par la préfecture le 11/05/2023</p>	<p><b>POLE CADRE DE VIE</b></p>

**10 mai 2023**

Marché avec le groupement AS COURTHEZON et AASTUS SARL pour une mission de coordination SPS pour la construction de vestiaires et locaux associatifs au stade Lapalus.

Montant : 4924,80€ TTC. Achèvement de la mission après la levée de la dernière réserve exprimée lors de la réception des travaux.

(décision VILLE\_2023DC048)

Visée par la préfecture le 11/05/2023

**POLE CADRE DE VIE****10 mai 2023**

Convention de mise à disposition d'un équipement municipal avec le Comité d'animation du Foyer Ambroise Croizat, service des personnes âgées.pour 2022-2024, signée par son nouveau Président, Monsieur Vincent ROSATI.

(décision VILLE\_2023DC047)

Visée par la préfecture le 11/05/2023

**VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE****04 mai 2023**

Marché avec la sté DEFIBFRANCE pour l'achat de 7 défibrillateurs pour un montant de 10022,88€ TCC et un coût de maintenance annuelle de 756€ TTC.

(décision VILLE\_2023DC045)

Visée par la préfecture le 09/05/2023

**POLE CADRE DE VIE****04 mai 2023**

Marché avec le bureau d'études ALTERECO pour une étude de faisabilité relatif au bien sis 133 Rue des Martyrs de la Libération. Montant : 768€ TTC. Durée : 2 mois à la signature du contrat.

(décision VILLE\_2023DC043)

Visée par la préfecture le 09/05/2023

**POLE CADRE DE VIE****04 mai 2023**

Marché avec l'Atelier d'Architecture CARTE BLANCHE pour le dossier de faisabilité du bien sis 133 Rue des Martyrs de la Libération. Montant : 4200€ TTC. Durée : 2 mois à compter de la date de signature du contrat.

(décision VILLE\_2023DC042)

Visée par la préfecture le 09/05/2023

**POLE CADRE DE VIE**

**04 mai 2023**

Marché avec le bureau d'études ANTEMYS pour la réalisation d'une étude de gestion des eaux pluviales avec investigations hydrauliques. Montant 1953€ TTC. Durée : 3 mois à compter de la signature du contrat.

(décision VILLE\_2023DC041)

Visée par la préfecture le 09/05/2023

**POLE CADRE DE VIE**

**Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal**, à la majorité des suffrages exprimés avec 0 voix POUR,

32 sans participation,

**PREND ACTE** des actes de gestion.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS**

Certifié,

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 069-216901520-20230711-VILLE\_2023DL037-DE

Le secrétaire de séance



Monsieur Bernard JAVAZZO

Le président de séance,

Jérôme MOROGE,  
Maire,  
Conseiller Régional